



L'Agriculture de La Porte d'Alsace

La Communauté de Communes de La Porte d'Alsace est localisée dans la région naturelle du Haut Sundgau, caractérisée par un paysage vallonné. Sur 15 429 hectares, 8 026 sont en surface agricole utilisée.

L'évolution de l'agriculture de 1979 à 2000

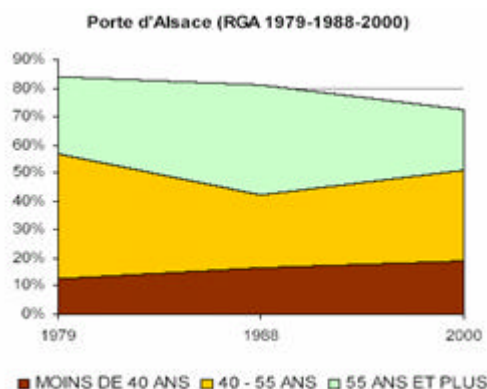
Le nombre d'exploitations

Ce nombre a chuté de 51% sur l'ensemble du territoire, cette diminution étant plus importante que celle constatée sur l'ensemble du Haut-Rhin.

Le nombre d'exploitations individuelles a baissé de 62% mais le nombre d'exploitations sous forme sociétaire a, quant à lui, été multiplié par 4,6.



L'âge de la population agricole



Depuis 1988, la population agricole (chefs d'exploitation) rajeunit : il y a une augmentation des moins de 40 ans et une diminution des plus de 55 ans.

Figure 1 : Evolution de la proportion des chefs d'exploitation et des co-exploitants présents dans chaque catégorie d'âge.

La taille des exploitations

Celles-ci se sont agrandies et ont quasiment doublé leur surface agricole utile (SAU) qui est passée de 17 Ha à 32 Ha en moyenne. Cette évolution est plus importante sur La Porte d'Alsace qu'à l'échelle du Sundgau et du Haut-Rhin.

Les cultures

A partir de 1988, les surfaces en terres arables ont augmenté. En conséquence, les surfaces consacrées au maïs et au blé se sont développées. Cette augmentation des surfaces est liée à la diminution du nombre d'exploitations puisque celles restantes ont récupéré les surfaces des exploitations disparues.

La surface toujours en herbe (STH) par exploitation, est restée constante entre 1979 et 2000 avec une valeur moyenne de 9 Ha par exploitation. Cependant il y a eu une forte diminution de la surface totale : 4 563 Ha en 1979 contre 2 217 Ha en 2000.

Utilisation de surface en % SAU (CCPA - RGA)

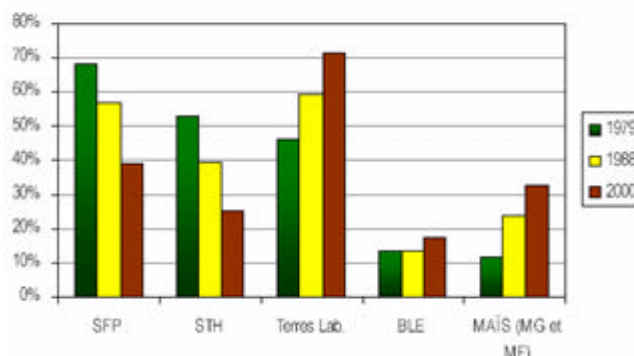


Figure 2 : Evolution de l'utilisation de la SAU sur le territoire de la CCPA

Le cheptel bovin

En 19 ans, il a baissé de 37%. On constate un net recul du nombre de vaches laitières (perte de 3000 têtes) qui n'est pas compensé par une hausse du nombre de vaches allaitantes.

Deux explications pour ce phénomène :

- la diminution du nombre d'exploitations
- la sélection génétique : les vaches produisent plus de lait et il en faut donc moins pour atteindre la même production laitière.

Un autre constat est l'agrandissement des troupeaux laitiers : 15 vaches laitières par exploitation en 1979 contre 39 vaches en 2000. Les troupeaux de vaches allaitantes ont aussi augmenté : 2 à 8 vaches par exploitation en 19 ans.

Les autres cheptels

	1979	1988	2000
Equidés	40	60	70
Ovins	450	150	40
Porcins	1070	280	100
Lapines mères	2420	1640	530
Poules pondeuses		53 690	3560
Poulets de chair	21420	7740	1040

Figure 3 : Evolution des autres cheptels

L'agriculture actuelle sur La Porte d'Alsace

De nombreux agriculteurs exploitent des terres en dehors de la Porte d'Alsace, au même titre que d'autres exploitants viennent exploiter sur la CCPA.

L'espace agricole représente 52% du territoire de la Communauté de Communes.

60% des communes du territoire sont à dominante agricole avec plus de 50% de leur surface en surface agricole.

Certaines communes, comme Montreux-Jeune, Gildwiller, Diefmatten, Ballersdorf et Retzwiller, qui sont traversées par des massifs forestiers, sont moins marquées par l'agriculture.

D'autres communes, comme Gommersdorf et Ammertzwiller, sont vraiment tournées vers l'agriculture avec plus de 75% de leur superficie en surface agricole.

Les communes de Ballersdorf, Traubach le Bas, Balschwiller et Bernwiller participent pour ¼ de la SAU de la Communauté de Communes de La Porte d'Alsace.

Les productions animales et leurs débouchés



C'est sur le secteur de Dannemarie que le nombre de bovins par élevage est le plus élevé : beaucoup d'élevages et de grands troupeaux. A l'inverse, le nombre de bêtes par élevage est plus faible sur le secteur de Balschwiller : beaucoup d'élevages mais de petits troupeaux.

La production laitière :

La production laitière représente 18 724 221 litres de quota laitier répartis sur 68 exploitations.

Plus d'un tiers du quota laitier de la CCPA est détenu par les exploitants du secteur de Dannemarie.

Avec 335 000 litres de quota moyen, ce sont les exploitations du secteur du Vallon de Traubach qui présentent le quota le plus élevé.

Le contrôle laitier :

Les éleveurs bénéficient d'un suivi mensuel du troupeau : examen de la production, de la qualité et de la composition du lait. Ce contrôle apporte aussi un conseil technique aux éleveurs dans différents domaines : rationnement des animaux, suivi de la fécondité, sélection génétique.

Sur 68 éleveurs laitiers, 40 adhèrent au Contrôle laitier du Haut-Rhin, soit 59% des éleveurs de La Porte d'Alsace.

Secteur	Nb. d'exploitations faisant appel à du Pâturage dans l'alimentation des VL
BALSCHWILLER	45%
DANNEMARIE	80%
MONTREUX	75%
Vallon de Traubach	60%
PORTE d'ALSACE	65%

Figure 4 : Nombre d'élevages laitiers ayant recours au pâturage

Il apparaît que les résultats laitiers des élevages de la CCPA, comparés à ceux du contrôle laitier, sont bons.

Quotas laitiers et débouchés :

Quatre laiteries se partagent la collecte du lait sur le territoire de la Porte d'Alsace.

Les produits obtenus sont : le lait de consommation, les produits ultra-frais (desserts et fromages blancs), la crème, les fromages à pâte pressée cuite...

La vente directe représente 0.13% de la référence de la Porte d'Alsace et 0.3% de la référence départementale.

Les productions céréalières et leurs débouchés

Les exploitations de la CCPA ont livré 36 000 tonnes de céréales en 2002.

Elles contribuent à 4,9% de la production départementale.

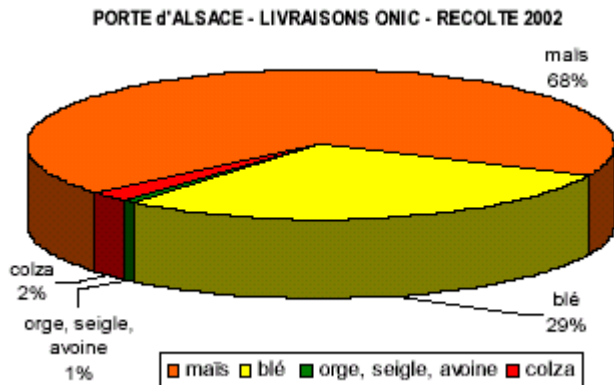


Figure 5 : Répartition des livraisons (ONIC 2002)

Le maïs représente 25 000 tonnes (69% des livraisons) et 4,1% de la production du Haut-Rhin.

Les exploitations du secteur de Balschwiller assurent 45% des livraisons en céréales et 50% des livraisons en maïs de la Porte d'Alsace.

La collecte, le stockage et la commercialisation des céréales produites sur le territoire sont assurés par la coopérative CAC et des organismes stockeurs privés, ainsi que par plusieurs moulins.

Des démarches qualité fortement présentes sur les élevages



La charte des Bonnes Pratiques d'Élevage est une démarche collective, professionnelle et volontaire. Elle s'adresse à tous les éleveurs de bovins, lait et viande.

Son objectif est la valorisation du savoir faire des exploitants auprès des consommateurs. Elle s'appuie sur la transparence et la traçabilité des pratiques.

Sur le territoire de la Porte d'Alsace, 52 élevages sur 118 sont inscrits à la charte, soit 44% des élevages déclarant des animaux et ceux-ci sont à 90% des élevages laitiers.